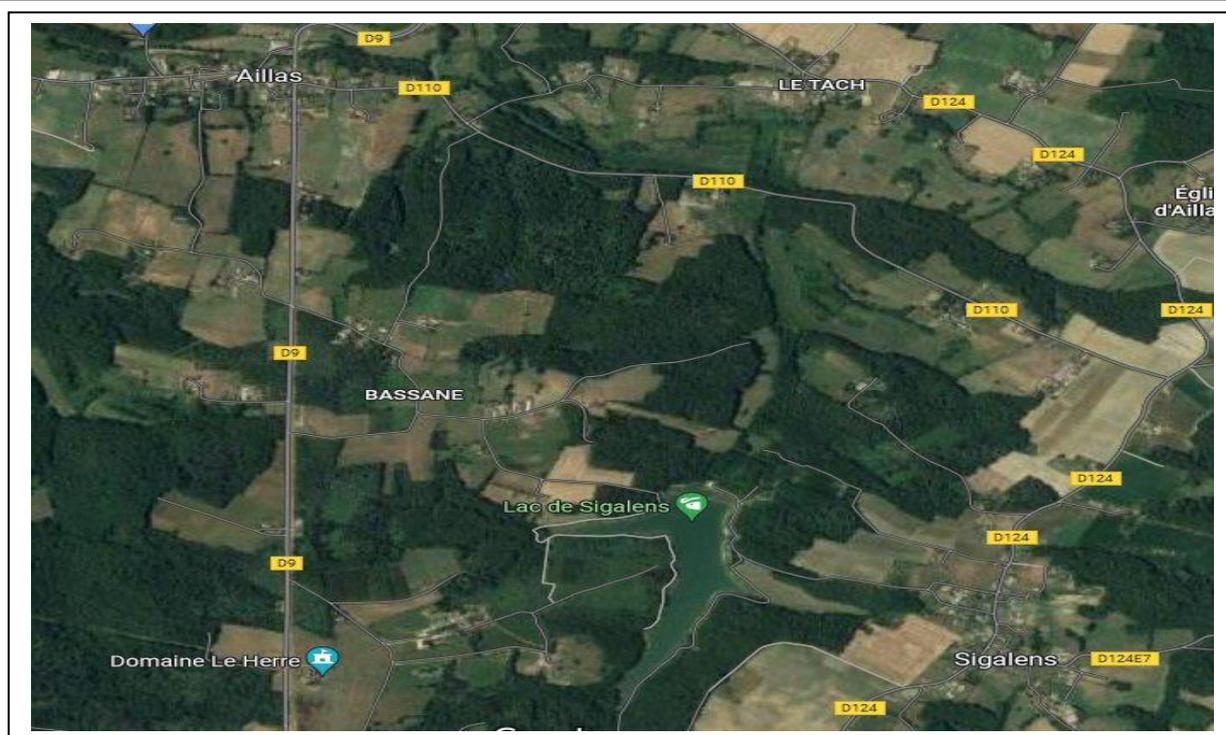


# Championnat 2ème Division Régionale Feeder 2022 Aquitaine

## Les 06 et 07 Août 2022 au Lac des 3 Rives à Aillas et Sigalens



*Epreuve devant respecter le  
règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS*



## **MOTS D'ACCUEIL**

**Bonjour à tous,**

**Le Comité Départemental des Pêches Sportives Eau Douce de la Gironde (33) est heureux de vous accueillir sur les berges du Lac des 3 Rives à Aillas et Sigalens pour cette R2 Feeder.**

**La pêche se déroulera sur les deux berges du lac.**

**Nous souhaitons que ce championnat se passe dans la bonne entente et le fair-play pour le bien de l'ensemble des participants.**

**Nous remercions la Fédération de Pêche de la Gironde pour le prêt du lac.**

**Nous remercions aussi les Maires des communes de AILLAS et de SIGALENS pour leur accueil.**

**Le Président du CDPSSED 33**

**AUGUSTE Eric**

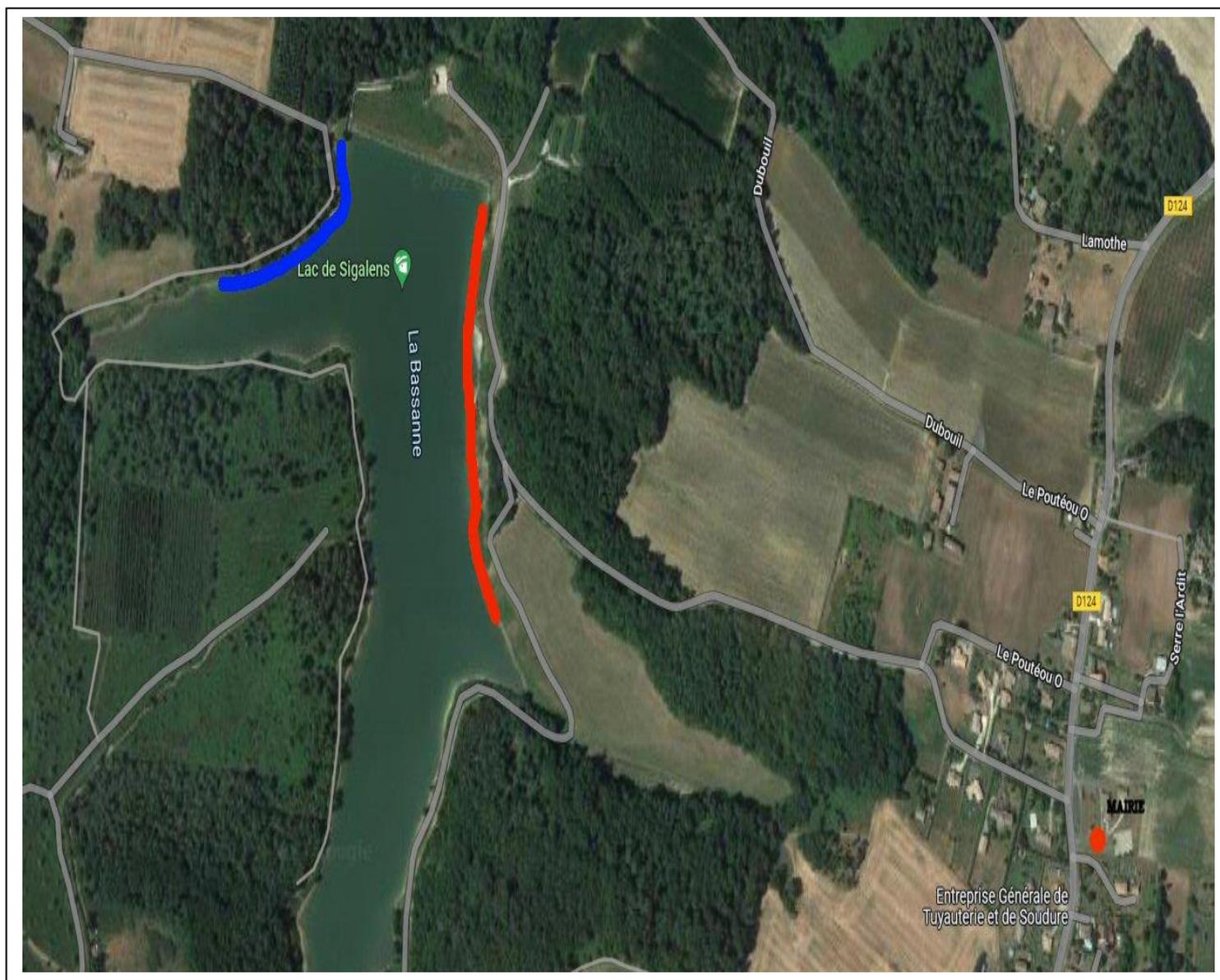
# Infos SITE et SECTEURS

**Poissons dominants** Plaquettes, Brèmes, Gardons, Carpes, Carassins

	Accès	Points GPS	Chariot
<b>Secteur A</b>	En face de la mairie de Sigalens, prendre à droite vers le lac		Non
<b>Secteur B</b>	Soit le même si accès possible, sinon faire le tour par AILLAS		Non

<b>Anguille</b>	Interdite
<b>Brochet</b>	60cm
<b>Sandre</b>	50cm
<b>Black-Bass</b>	40cm

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
<b>Secteur A</b>	1.50 à 9.00m	
<b>Secteur B</b>	1.50 à 9.00m	



# LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	4.60m	
Amorce	12 L	
Esches totales	2.5 L	
Fouillis	½ L	Dont ¼ L de vers de vase maxi
Vers de vase	¼ L	
Vers de terre	½ L	Non Coupés

# HORAIRES Manche3

	Manche1	Manche2
Rendez-vous	9h00	8h30
Tirage au sort	9h30	9h00
Entrée dans les box	10h00	9h30
Début des contrôles (*)	11h00	10h30
Amorçage	11h50	11h20
Début de la manche	12h00	11h30
5 minutes	16h55	16h25
Fin de la manche	17h00	16h30
Palmarès		17h00
Marée basse		
Marée haute		

(\*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

# Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1	9h00	Mairie de Sigalens	
Manche2	8h30		
Palmarès	17h30		

# Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	AUGUSTE Éric	0634846527	loupe40@orange.fr
Forfait	AUGUSTE Éric	0634846527	loupe40@orange.fr

**Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.**

## Règlement particulier

**Mettre ICI ce qui est particulier au site : Permis interfédéral obligatoire, entraînements autorisés ou besoin d'un permis spécial, 2 bourriches, remise des poissons à l'eau après la pesée ....**

Permis interfédéral obligatoire

Entraînements sont autorisés jusqu'au vendredi 05 août à midi pour un souci d'équité sur les postes.

Remise des poissons à l'eau après la pesée, sauf pour les grosses carpes, leur pesée se fera immédiatement après la sortie de l'eau et le poisson sera remis à l'eau immédiatement après.

## Buvette, restauration et logements

### RESTAURATION :

Nous vous proposerons un panier repas pour le midi (Samedi et Dimanche) au prix de 8€.

(Réservation des paniers repas jusqu'au mardi 02/08 à midi dernier délai).

Nous allons essayer de vous proposer des boissons fraîches, pendant les deux jours.

### LOGEMENTS Commune de SIGALENS :

Sigalens : Gîtes Rural Communal Mairie 05-56-65-61-31

Sigalens : Gîte Rural les Gravets Mr et Mme BARRERE 07-69-81-00-25

Sigalens : Gîte Rural Sansoutic Mr et Mme BAILLY 06-20-63-16-62

Sigalens : Gîte Les Oasis des Ptits Potes de Sigalens Mr TOMBA 05-56-25-28-11 ET 06-02-99-62-82

Sigalens : Gîte Domaine de la Dune Mr BACH 05-56-65-48-80

### Commune de AILLAS :

Aillas : Mr Jean-Pierre DOEBELE lieu-dit « Le Tach » 06-81-97-02-92

Aillas : Mme Laurence MILLET lieu-dit « Aillas le Grand » 06-66-11-28-82

IL EN EXISTE D'AUTRES A UNE DIZAINES DE KMS AUTOUR.